



Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

LA CHAPELLE SAINT LUC le 09 -03- 2022

COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion du **Comité Directeur le mardi 8 mars 2022 à 20h00 Salle Bodié de LA CHAPELLE ST LUC**

Comité Directeur	
Quorum atteint Présents : BERTAUD Philippe BOUTONNET Jeanine BRUNO Philippe DANET Agnès FRANCOIS Bruno ROBACHE Jean-Claude ROBACHE Martine SPITERI Jean-Louis	Excusés : BERTAUD Florence DE GEND Alex PETITGENET Catherine PORRINI Franck

Suivant l'Ordre du jour :

- Clés du local piscine
- Formation gonfleurs + tableau de planification
- Organisation des plongées LAC et réapprovisionnement du carburant
- Homologation de la barge alu
- Devenir du semi-rigide
- Articles à l'effigie du CLUB
- Candidature d'un membre au CODEP 10
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 20h10

Nouvelle réunion du CD ? oui ; sachant que le repas du club est le 26 juin, la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au 30 mai 2022. (Déjà prévu à l'ordre du jour : sorties fosse, point sur la formation N2, repas du club...)
Voir les Droits pour Philippe BERTAUD : voir s'il a tous les droits pour écrire à tous les membres.

Le Président demande des volontaires pour prendre les fonctions de Secrétaire-adjoint et de Trésorier-adjoint : se proposent :

Secrétaire-adjointe : Martine ROBACHE

Trésorier-adjoint : Philippe BRUNO

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue BEL AIR 10440 La Rivière de Corps
port 06 71 21 87 17
E-Mail : bruno.francois10@gmail.com



Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

- Clés du portail et local piscine

Sur les 3 jeux de clés, 1 jeu ne fonctionne pas (entrée extérieure du local).

Focus sur la clé du local technique (passage par la piscine) en possession de Joël. Bruno explique que le directeur de la piscine fait faire un courrier officiel par la mairie (via Mr Bernard CHAMPAGNE) pour réclamer la clé à Joël.

Boîte aux lettres : refus du directeur de stocker la clé dans la BAL

En cours : réparation de la clé défaillante

Et refaire un jeu de clés, mettre une traçabilité sur « QUI » a le jeu de clés (portail et local).

Sur les deux jeux : une chez Bruno et une (à mettre) à l'accueil.

- Formation gonfleurs + tableau de planification

3 personnes se sont proposées : Adrien NOURI, Serge BOUTONNET et Thomas STANTINA : Ils seront donc présents lundi soir (14/03) au local pour la formation.

Cf pour Noémie FOULON, Hervé GOUAILLE, Rose-Marie LALLEMENT, Daniel LECLERC, Jean-Claude ROBACHE, Franck PORRINI et Bruno FRANCOIS.

Comme tous les ans, Daniel LECLERC se propose de confectionner un tableau de planification.

Réflexion sur le PC pour la collecte des données : avancée.

Demander à Catherine la durée d'engagement de la connexion internet.

- Organisation des plongées LAC et réapprovisionnement du carburant

Rappels : 18 détendeurs (10 en N1, 5 en N2 et 3 aux encadrants)

Après les plongées du dimanche, retour des blocs et matériels le lundi soir à partir de 19h00 : le gonfleur sera responsable du process de désinfection.

Important : JC ROBACHE responsable du matériel, s'assurera du stock de produit désinfectant.

Prévoir la procédure écrite qui sera affichée dans le local : Philippe BERTAUD s'en charge.

Plongée de nuit le vendredi soir :

Retour du matériel utilisé le samedi matin. Bruno se chargera du gonflage, de la désinfection et de la distribution du matériel pour les plongées du WE.

Bruno explique : ce qui est important pour la Capitainerie : c'est d'envoyer la feuille de présence 48 heures à l'avance qui indique la date, le site, le responsable, les horaires et le nombre de plongeurs.

De plus, mutualisation des places libres sur les bateaux des autres clubs présents.

Recherche des loueurs de bateaux pour nous aider ?

Question : sur le site VPDIVE, est-ce que l'on met les créneaux samedi en sus du dimanche ?

Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue BEL AIR 10440 La Rivière de Corps
port 06 71 21 87 17
E-Mail : bruno.francois10@gmail.com



Complexe AQUALUC,
av. Neckarbischofsheim
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Association Loi de 1901 déclarée N°W103000400
Agréée Jeunesse et Sports N°10/S.246
Affiliée FFESSM N° 06-10-0200
N° SIREN 44792283200012



<http://profond10.vpdive.com>

Jean Claude pense que ce sera plus facile à gérer si on dit : pour les autonomes le samedi, formation le dimanche... et autonomes (?) le dimanche après-midi.

Rappel : nous n'avons plus que trois emplacements : le ponton, le vannage et l'extérieur de la digue du port.

Les Directeurs de plongée vont être sollicités.

Philippe BRUNO va passer son P5.

Le carburant du bateau: essence ; gestion des nourrices vides. Choix de la station Leclerc sur la route.

Les pilotes du bateau se chargent de se faire passer la nourrice.

- Homologation de la barge alu

Bruno transmet à Philippe BRUNO le courrier de Patrick Vieux (Président du SUBA) donnant des infos pour essayer d'homologuer un nombre plus important de personnes transportées.

- Devenir du semi-rigide

Philippe BRUNO se renseigne en même temps que la barge alu.

Le détruire... Essayer de le transformer...

- Articles à l'effigie du CLUB

Ne garder que quelques coloris : blanc, noir, gris chiné.

- Candidature d'un membre au CODEP 10

Jeanine BOUTONNET souhaite faire fédérer tous les clubs dans une plongée d'intérêt « écologique ». Bruno lui propose de venir avec lui au CODEP.

- Questions diverses

Martine met en évidence le fait que nous devons communiquer afin de gérer la nage et l'apnée suite au départ de Joël.

Bruno explique qu'il a sollicité Jean-Charles pour l'apnée.

Fin de réunion : 22h40

Signatures :

Agnès Danet, secrétaire de séance :

Bruno François, Président :



Président : Bruno FRANCOIS, 12 rue BEL AIR 10440 La Rivière de Corps
port 06 71 21 87 17
E-Mail : bruno.francois10@gmail.com